

RCS : QUIMPER
Code greffe : 2903

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de QUIMPER atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 00673
Numéro SIREN : 414 786 285
Nom ou dénomination : AUDIT ET COMMISSARIAT AUDICOM

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2020 sous le numéro de dépôt 6799

03 DEC. 2020

29000 QUIMPER

**REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION
D'UN COMMISSAIRE UNIQUE A LA FUSION**

A Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de QUIMPER,

LA SOUSSIGNEE :

La SELARL LISTEN AVOCATS, Société d'avocats inscrite au barreau de RENNES dont le siège est à RENNES (35000) – 22 rue de l'Alma, représentée par Maître Séverine LAVAT, représentant Monsieur Thierry MATHELIER, agissant en qualité :

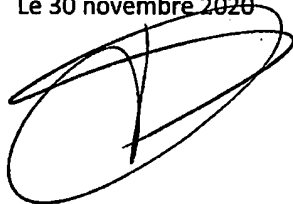
- de Président de la société **C.L.G. CONSEILS**, Société par Actions Simplifiée au capital de 80.000 euros, dont le siège social se situe 5 Bis Rue des Ecoles à CONCARNEAU (29900), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le numéro 382 443 737 ;
- de Président de la société **AUDIT ET COMMISSARIAT AUDICOM**, Société par Actions Simplifiée au capital de 8.000 euros, dont le siège social se situe 5 Bis Rue des Ecoles à CONCARNEAU (29900), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le numéro 414 786 285 ;

A l'honneur de vous exposer :

- que la société AUDIT ET COMMISSARIAT AUDICOM, société absorbante, envisage d'absorber dans le cadre d'une opération de fusion la société C.L.G. CONSEILS, la société absorbée faisant apport de l'ensemble de son actif à charge de la totalité du passif ;
- que cette fusion interviendrait conformément aux dispositions des articles L.236-1 et suivants et des articles L.236-10 et suivants du Code de commerce.

En conséquence, la requérante a l'honneur de vous demander de bien vouloir procéder à la désignation d'un Commissaire unique à la fusion chargé d'établir un rapport sur les modalités de la fusion à intervenir, ainsi qu'un rapport sur la valeur des apports en nature et les avantages particuliers, conformément aux dispositions des articles L.236-10 et L.225-147 du Code de commerce.

Fait à RENNES
Le 30 novembre 2020



Listen 
Avocats
22 rue de l'Alma - 35000 RENNES

ou

M

TRIBUNAL DE COMMERCE DE QUIMPER

ORDONNANCE

Nous, Benoit BATAILLE, président du tribunal de commerce de Quimper, assisté de Maître de KERGARIOU, greffier associé,

Vu la requête qui précède et les motifs y exposés,

Vu les articles L.236-10, L.225-147 et R.236-6 du code de commerce,

Désignons le Cabinet BECOUZE, dont le siège social se situe à Angers (49106), 1 rue de Buffon, pris en la personne de Monsieur Jean-Paul MESSIE, Commissaire aux Comptes inscrit, en qualité de commissaire unique à la fusion dans le cadre de la fusion par absorption de la société C.L.G. CONSEILS, SAS, dont le siège social se situe 5 B rue des Ecoles à Concarneau (29900), RCS Quimper 382 443 737, par la société AUDIT ET COMMISSARIAT AUDICOM, SAS, dont le siège social se situe 5 bis rue des Ecoles à Concarneau (29900), RCS Quimper 414 786 285.

Disons qu'il dressera rapports conformément aux dispositions des articles L.236-10 et L.225-147 du code de commerce.

Numéro d'inscription au répertoire général : 2020 004910.

A Quimper, le 8 décembre 2020.

Le greffier,



G. DE KERGARIOU

Le Président,



B. BATAILLE

Frais de Greffe : 33.80 euros dont 4.66 euros de TVA.